ARRÊTÉS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de
Londres
34380

N° 27/ 2026

Objet : Arrêté portant acte de nomination des mandataires

(Régie générale R46005RR)

Le Maire de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

Vu l'arrêté en date du 17/09/2026 instituant une régie de recettes pour encaisser les droits de places, de stationnement de redevance d'occupation du domaine public, de location de salles, de matériel, de droits d'inscriptions, de vente de produits divers ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 29/09/2026 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 29/09/2026 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 29/09/2026

DECIDE

Article 1er : Nomination des mandataires

Madame Claire BONAVENTURE
Madame Charlène GARCIA
Madame Stéphanie ITIÉ
Monsieur Éric FOULQUIER
Monsieur Fabien GOMIS
Monsieur Vincent GALLIOT
Monsieur Bertrand MARIE
Monsieur François MAZEL
Monsieur Olivier TEULADE
Madame Valérie VORS

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

sont nommé(e)(s) mandataires de la régie R46005RR pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de R46005RR, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 :

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

- Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie

Article 3 :

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

FAIT à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES, le 29/09/2026

Signature de l'autorité qualifiée pour nommer

le régisseur titulaire et le mandataire suppléant

Le maire, Gérard BRUNEL

MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE LONDRES * 34 (Hérault) *

Signature du régisseur titulaire

Frédéric VAVASSEUR

Vu pour acceptation

Signature du mandataire suppléant

Isabelle MICHEL

Vu pour "acceptation"

Signature des mandataires :

Madame Claire BONAVENTURE

Vu pour acceptation

Madame Charlène GARCIA

Vu pour acceptation

Madame Stéphanie ITIÉ

Vu pour acceptation

S. Itié

Monsieur Éric FOULQUIER

Vu Pour Acceptation

ARRÊTÉS

Monsieur Fabien GOMIS

Vu pour Acceptation



Monsieur Vincent GALLIOT

Vu pour acceptation.



Monsieur Bertrand MARIE

Vu pour acceptation



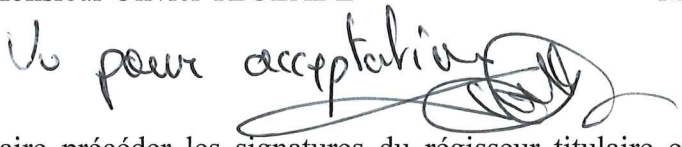
Monsieur François MAZEL

Vu pour acceptation



Monsieur Olivier TEULADE

Vu pour acceptation



Madame Valérie VORS

Vu pour acceptation.



Faire précéder les signatures du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la formule manuscrite : « Vu pour acceptation »